

2026-2030

Ville de Drémil-Lafage

PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE



SOMMAIRE

Préambule.....	1
Eléments de diagnostic.....	2
Instances de gouvernance du PEDT.....	8
Axes de développement et quelques pistes d'actions envisagées....	10
Organisation des partenariats.....	12
La démarche d'évaluation.....	16
Articulation avec la CTG.....	17
Modalité et suivi d'évaluation de la CTG communale et supra-communale.....	18
Annexes.....	20
Projet Educatif de Territoire.....	

Préambule



Mme IDA RUSSO
Maire de Drémil-Lafage

Ce projet relève d'une démarche partenariale avec les services de l'État concernés et l'ensemble des acteurs éducatifs locaux, à l'initiative de la collectivité territoriale compétente.

Elle doit favoriser l'élaboration d'une offre nouvelle d'activités périscolaires, voire extrascolaires, ou permettre une meilleure mise en cohérence de l'offre existante, dans l'intérêt de l'enfant.

Le PEDT doit être un instrument souple et adaptable à toutes les réalités locales.

Il est constitué à partir de l'offre d'activités périscolaires existantes.

Le choix des activités, qui relève de la collectivité avec l'appui de ses partenaires, vise à favoriser l'égal accès de tous les enfants, y compris les enfants en situation de handicap, à des activités qui contribuent à leur développement personnel, au développement de leur sensibilité et de leurs aptitudes intellectuelles et physiques, à leur épanouissement et à leur implication dans la vie en collectivité. Il peut aussi consister en une prise en charge des enfants qui répondent au besoin social de transition entre le temps scolaire et la vie familiale.

La cohérence entre le programme d'activités périscolaires et les projets d'école sera recherchée ; à cette fin, les directeurs d'école doivent être consultés lors de l'élaboration du PEDT. En outre, dans le cadre de l'élaboration du projet d'école à laquelle il est associé, le conseil d'école donne un avis sur le programme d'activités périscolaires, comme le prévoit l'article D. 411-2 du Code de l'éducation

Le PEDT permet donc de faire converger les contributions de chacun des acteurs du territoire au service de la complémentarité et de la continuité entre le temps scolaire et le temps périscolaire, dans l'intérêt de l'enfant. Il permet l'installation, à l'initiative des élus, d'un partenariat associant tous les acteurs pour en suivre et en évaluer la mise en œuvre dans le temps. Pour les plus jeunes élèves de l'école maternelle notamment, le PEDT doit préserver les temps de calme et de repos dont ils ont besoin.

La cohérence entre le programme d'activités périscolaires et les projets d'école sera recherchée ; à cette fin, les directeurs d'école doivent être consultés lors de l'élaboration du PEDT. En outre, dans le cadre de l'élaboration du projet d'école à laquelle il est associé, le conseil d'école donne un avis sur le programme d'activités périscolaires, comme le prévoit l'article D. 411-2 du Code de l'éducation.

Le comité de pilotage du PEDT, prévu par l'article L. 551-1 du Code de l'éducation, réunit aujourd'hui sous la présidence du maire l'ensemble des acteurs contribuant au PEDT. Des représentants des parents d'élèves aux conseils d'école en sont membres. Les travaux de ce comité vont permettre, de recenser et mobiliser les ressources locales, d'apporter un appui à la commune pour construire un programme en recherchant la cohérence et la complémentarité des actions.

Je rappellerai en outre que le PEDT peut s'appuyer sur les différents dispositifs éducatifs existant dans les communes concernées : contrat éducatif local – CEL – ou projet éducatif local – PEL, contrat local d'accompagnement à la scolarité – CLAS... Autant de dispositifs dont nous disposons sur notre territoire. Ainsi, les activités d'un PEL/CEL proposées aux enfants pendant le temps périscolaire peuvent être incluses dans un PEDT. Enfin, Le P.E.D.T. doit maintenant s'articuler avec la convention territoriale globale. Celle-ci a été élaborée après diagnostic tant sur un plan supra-communal que communal. La convention territoriale globale a été signée avec la C.A.F. ainsi qu'avec trois autres communes de notre territoire : QUINT-FONSEGRIVES, AIGREFEUILLE et FLOURENS. La CTG définit les grands axes politiques dans les domaines de la petite enfance, la jeunesse, le soutien à la parentalité, l'animation de la vie sociale, l'accès aux droits et l'inclusion numérique, le logement et la prise en compte du handicap. Le P.E.D.T, plus proche des acteurs locaux, doit inscrire ses actions dans les mêmes axes que ceux définis dans la Convention Territoriale Globale.

Eléments de diagnostic

I- La Commune

La commune de Drémil-Lafage a transcrit son engagement éducatif dans la mise en place de dispositifs variés accompagnant l'enfant de sa petite enfance à son adolescence et plus si besoin (soutien à la parentalité).

L'offre d'accueil pour les plus jeunes, la crèche, l'accueil périscolaire, le centre de loisirs, l'accueil jeunes Oxy'jeunes et le tissu de professionnels associations tel que la bibliothèque, la ludothèque, les associations culturelles et sportives de Drémil-Lafage a permis aux élus d'estimer que le projet de nouveaux rythmes scolaires pouvait être réalisé rapidement sur la commune.



La commune de Drémil-Lafage place l'éducation au cœur de son projet de territoire 2025. Forte d'environ 2 600 habitants.

Les écoles, récemment rénovées, offre un cadre d'apprentissage de qualité, tandis que la cantine et les activités périscolaires soutiennent une éducation équilibrée et inclusive. Le Projet Éducatif Territorial (PEDT) 2022-2025 a permis d'enrichir l'offre d'activités sportives, culturelles et numériques, avec une participation croissante des familles. Néanmoins, la commune doit anticiper la hausse des effectifs et le manque de solutions pour la petite enfance. Les priorités pour les années à venir sont identifiées : adapter les infrastructures, renforcer les moyens humains, développer le numérique éducatif et encourager les mobilités scolaires durables. En lien avec Toulouse Métropole et les acteurs locaux, Drémil-Lafage poursuit une ambition partagée : offrir à chaque enfant un parcours éducatif complet, inclusif et respectueux de l'environnement.

L'enjeu central pour 2026-2030 sera d'assurer la pérennité et la qualité du service éducatif, en intégrant les principes de sobriété, d'inclusion et de participation dans l'ensemble du Projet de territoire.

Eléments de diagnostic

II- La cartographie

Drémil-Lafage est une commune française du département de la Haute-Garonne, dans la région Occitanie.

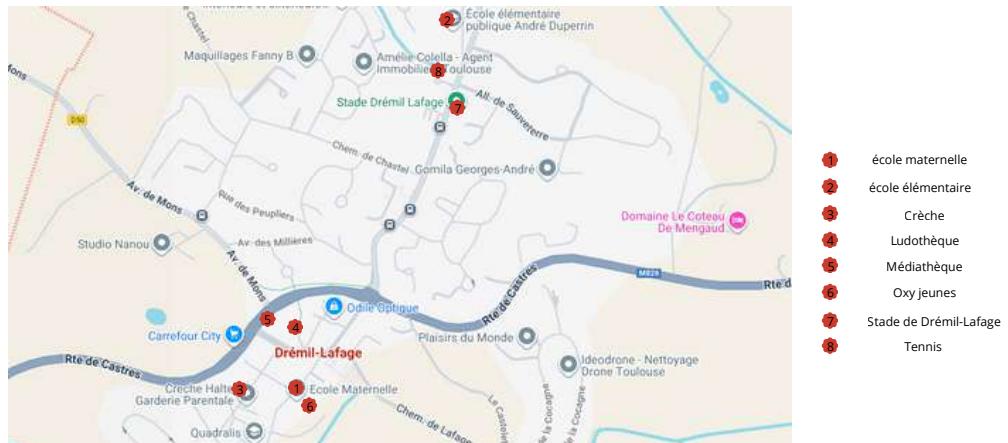
Le public concerné population enfantine est:

- 77 enfants de moins de 3 ans,
- 95 enfants de 3 à 5 ans,
- 165 enfants de 6 à 10 ans
- 211 enfants de 11 à 17 ans (Source Insee recensement 2018).
- Pour la période 2018/2022
- Sur ces 548 enfants, environ : 36 sont inscrits en crèche :
 - 44 occupent des places chez les assistantes maternelles.
 - 70 à 90 enfants par ans sont scolarisés à l'école maternelle Maurice Petit Colin
 - 150 à 165 enfants par ans sont scolarisés à l'école élémentaire André Duperrin
 - 120 enfants sont scolarisés au collège de Quint-Fonsegrives
 - 86 enfants sont scolarisés au lycée de St Orens, Pierre Paul Riquet. (Les effectifs fluctuent d'une année sur l'autre)



Liste ressources existantes:

- 1 crèche,
- L'association des assistantes maternelles,
- 1 école maternelle
- 1 école élémentaire avec un dispositif ULIS
- 1 Mam
- 1 collège de rattachement Quint-Fonsegrives,
- 1 lycée de rattachement Saint Orens
- 1 Alsh
- 1 Centre jeunesse
- 1 Ludothèque
- 1 Médiathèque
- 1 école de musique
- 1 club de tennis
- 1 club de foot



Sur la commune, les services éducatifs sont présents et activement impliqués dans la mise en œuvre du PEDT, contribuant à la réussite des projets éducatifs et périscolaires. Les associations locales jouent également un rôle central en tant que parties prenantes de la démarche, apportant leur expertise et leurs activités variées pour enrichir l'offre éducative. Enfin, les équipements communaux sont mutualisés afin de faciliter l'accès aux structures et ressources nécessaires, favorisant ainsi un cadre d'apprentissage et d'animation cohérent et de qualité pour tous les enfants.

Issu d'une dynamique de concertation entre les partenaires locaux du territoire, le PEDT traduit des volontés politiques et des priorités éducatives en objectifs, au regard des besoins et attentes des familles, des enfants et des jeunes. Son objectif est de mieux coordonner au plan territorial, l'ensemble des actions et interventions éducatives en faveur de l'enfance et de la jeunesse.

Le processus d'évaluation et de renouvellement du PEDT

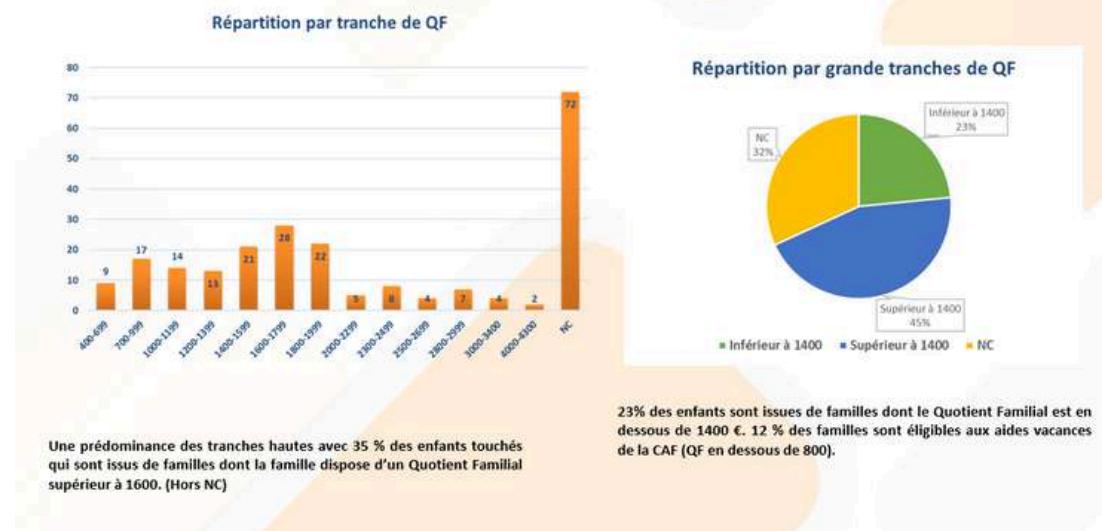
- Apprécier l'efficacité globale du programme d'action et rendre compte des effets sur le territoire.
- Formuler des préconisations et identifier des perspectives / pistes de travail dans une logique d'amélioration continue.
- Développer une culture d'évaluation à l'échelle du territoire associant les acteurs éducatifs.

Une démarche éducative partagée mobilisant largement les acteurs éducatifs du territoire : enfants, parents, enseignants, associations, agents municipaux, partenaires institutionnels.

Eléments de diagnostic

III- Etat des lieux

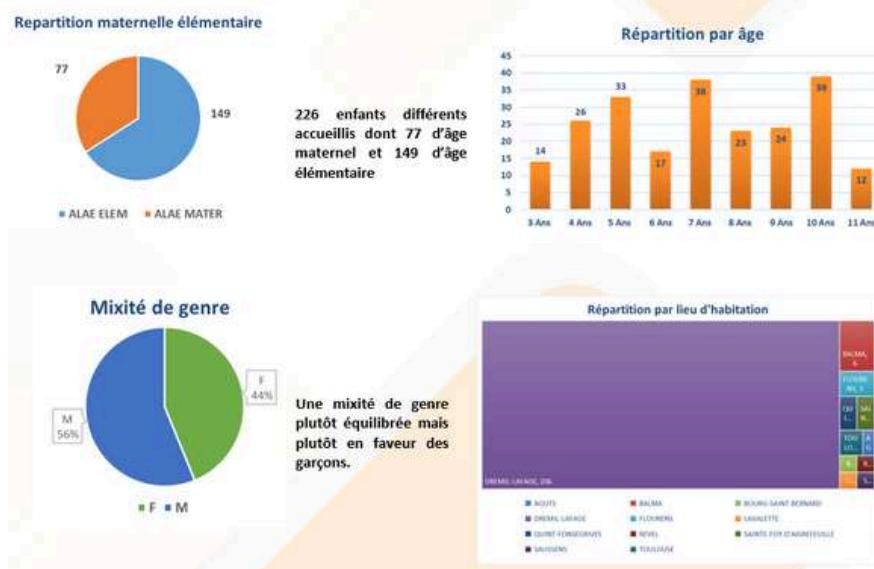
Caractéristiques du public accueilli : ALAE et ALSH



Les documents ci-joints proposent un état des lieux synthétique de la commune de Drémil-Lafage, réalisé à partir de données chiffrées et représenté sous forme de graphiques d'indicateurs visuels.

L'objectif de cette analyse est de fournir une vision claire et structurée de la situation actuelle du territoire, afin d'éclairer les décisions futures en matière d'aménagement, de développement local et de services à la population.

Caractéristiques du public accueilli : ALAE et ALSH



Eléments de diagnostic

III- Etat des lieux

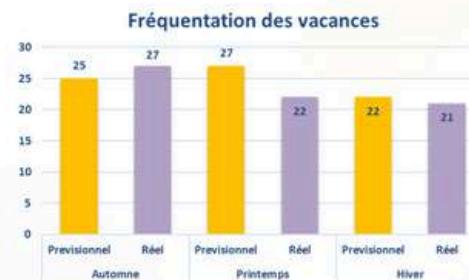
Données de fréquentation : ALSH Vacances 2024-2025

Démarche inclusive:

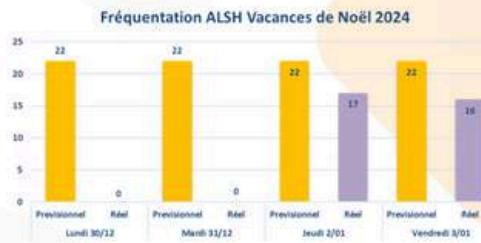
La commune de Drémil-Lafage s'engage dans une démarche éducative inclusive visant à garantir l'accès de tous les enfants et jeunes aux activités périscolaires et aux séjours mutualisés.

Dans ce cadre, les équipes éducatives bénéficient de formations spécifiques proposées par l'association Loisirs Éducation & Citoyenneté Grand Sud (LE&C Grand Sud), leur permettant de mieux accueillir et accompagner les enfants en situation de handicap.

Cette démarche se construit également en collaboration avec la coordinatrice du dispositif ULIS, dépendant du PIAL de Lanta, afin d'assurer une continuité éducative adaptée aux besoins de chaque enfant. La concertation entre les animateurs, les enseignants, les AESH, les familles et les partenaires éducatifs favorise la mise en place de pratiques inclusives et d'activités accessibles à tous, renforçant ainsi la cohésion et la qualité du projet éducatif de territoire

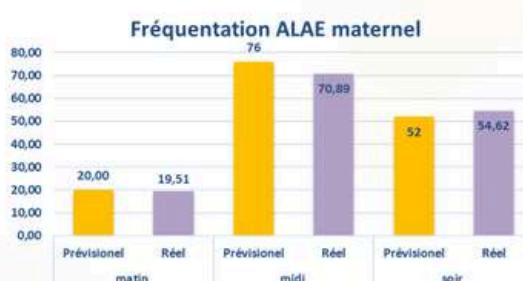


Sur l'ALSH vacances, les effectifs sont assez proche de la prévision. A noter, un effectif légèrement en dessous sur les vacances de printemps.



Concernant les vacances de Noël 2024, il avait été convenu d'une ouverture du 30 décembre 2024 au 3 janvier 2025. En accord avec la collectivité, nous avons pris la décision de ne pas ouvrir la structure les 30 et 31/12 -> Seules trois demandes d'inscription émanant de familles de Mons avaient été formulées.

Données de fréquentation : ALAE-NAP du 01/09/2024 à fin avril 2025



Des effectifs constatés assez proches des données prévisionnelles sur les temps d'accueil élémentaires et maternel du matin du midi et du soir



Des effectifs constatés assez proches des données prévisionnelles, légèrement en dessous sur les temps de NAP élémentaire



Sur le temps du mercredi, les données réelles restent assez proches des données initiales, avec cependant des enfants qui restent davantage sur l'ensemble de la période midi et après midi.

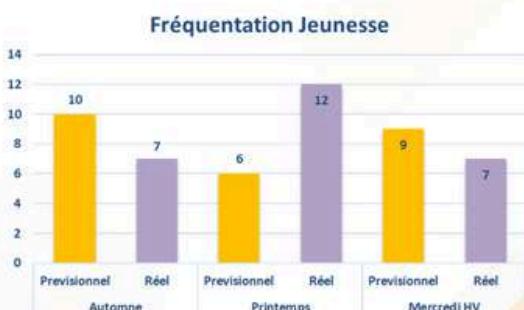
Eléments de diagnostic

III- Etat des lieux

Offre séjour:

La commune de Drémil-Lafage, en collaboration avec l'association Loisirs Éducation & Citoyenneté Grand Sud (LE&C Grand Sud), propose des séjours éducatifs mutualisés dans le cadre de la CTG supra-communal (commune de Quint-Fonsegrives, Aigrefeuille et Flourens) destinés aux enfants et aux jeunes. Ces séjours sont conçus dans le cadre du Projet Éducatif Territorial (PEdT), visant à offrir une politique éducative cohérente et partagée sur le territoire. En 2026 la commune de Dremil-Lafage proposera son séjour enfance

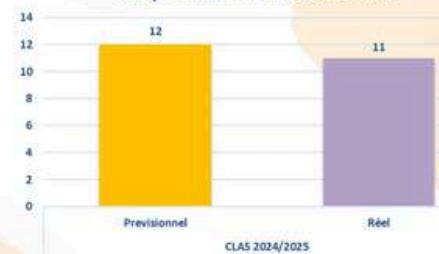
Données de fréquentation: OXY'Jeunes et CLAS



Une dynamique de fréquentation sur la jeunesse qui reste à consolider. La fréquentation des vacances est essentiellement tirée par les propositions éducatives et les projets proposés.

La fréquentation des mercredis principalement est induite par le projet passerelle avec les CM2. Le travail de fidélisation du public reste à poursuivre.

Fréquentation CLAS 2024-2025



Les modifications opérées sur le projet CLAS ont permis une remobilisation du public sur ce dispositif.

Données de fréquentation: Ludothèque 2024

Fréquentation publics à la Ludothèque 2024				
0/3ans	3/6ans	6ans et plus	adultes	Total année
1018	818	1554	2215	5605

Les données présentées concernent l'année 2024. Elles indiquent le nombre de participations aux ateliers proposés.

Heures d'ouverture Ludothèque 2024



Un nombre d'heures d'ouverture très légèrement supérieure au volume d'ouverture prévisionnel.

Instances de gouvernance du pedt

I- Les différentes instances du Schéma de gouvernance

La commune de Drémil-Lafage dispose d'un réseau d'acteurs de proximité actif et engagé autour des objectifs fixés par le Projet Éducatif de Territoire (PEDT).

Afin d'assurer une coordination efficace et une mise en œuvre cohérente du projet, deux types d'instances structurent la gouvernance du PEDT :

- **L'instance décisionnaire**

Il s'agit de la comité de pilotage du PEDT, présidé par le maire ou l'élu à l'enfance et à l'éducation.

Cette instance a pour rôle :

- de valider les orientations stratégiques du projet éducatif ;
- de statuer sur les grandes décisions (évolution des horaires, création de nouveaux dispositifs, partenariats, ressources à mobiliser, etc.) ;
- de suivre l'évaluation globale du PEDT et d'en ajuster les priorités en fonction des besoins du territoire.

Elle se réunit généralement une fois par an et s'appuie sur les remontées de terrain issues des équipes éducatives et des structures partenaires. C'est donc l'organe qui garantit la cohérence politique et administrative de la démarche éducative territoriale.

- **L'instance de réflexion transversale**

Parallèlement, une instance de concertation et de réflexion transversale réunit régulièrement les acteurs éducatifs du territoire.

Elle permet :

- de favoriser les échanges entre les différents professionnels (enseignants, animateurs, agents municipaux, associations, parents, etc.) ;
- de partager les pratiques, identifier les besoins des enfants et faire émerger de nouvelles idées ou actions communes ;
- de coordonner les projets éducatifs, culturels, sportifs ou citoyens afin de garantir la continuité éducative entre le temps scolaire, périscolaire et extrascolaire.

Cette instance, plus souple et participative, constitue un espace d'intelligence collective où chacun peut contribuer à la réflexion et à l'amélioration des actions menées. Les propositions qui en émergent peuvent ensuite être soumises à l'instance décisionnaire pour validation.

Les rencontres, qu'elles soient formelles (comités, réunions de travail, bilans) ou informelles (échanges au quotidien entre professionnels), sont nombreuses à Drémil-Lafage. Elles favorisent une communication fluide et réactive, permettant de développer les projets de manière concertée et rapide.

La commune joue pleinement son rôle de facilitateur en soutenant ces échanges, en mettant à disposition des moyens matériels et humains, et en valorisant les initiatives locales

Instances de gouvernance du pedt

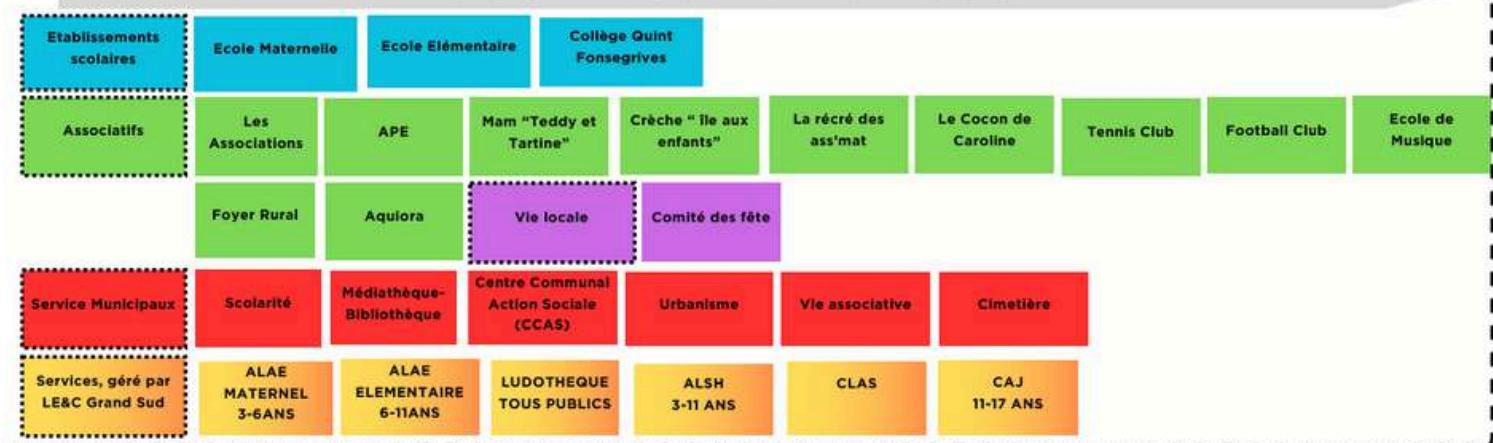
II- Le schéma de gouvernance

INSTANCE DECISIONNAIRE: L'autorité qui détient la responsabilité de prendre des décisions importantes



INSTANCE DE REFLEXION TRANVERSALE: Définir les orientations, valoriser les actions, participe à l'événement, se réunit par groupe de projet, groupe thématique, réunion de coordination ...

Enfants, Familles - Continuité éducative de 0 à 17 ans



Instances de gouvernance du pedt

III- Comité de pilotage

Le comité de pilotage rassemble un ensemble très large d'acteurs locaux, afin de garantir une représentation fidèle des parties prenantes de l'éducation sur la commune.

Cette composition montre la volonté d'une gouvernance inclusive et collaborative, rassemblant acteurs politiques, professionnels, bénévoles et familles au service du parcours éducatif local. (**Annexe 1 et 2**)

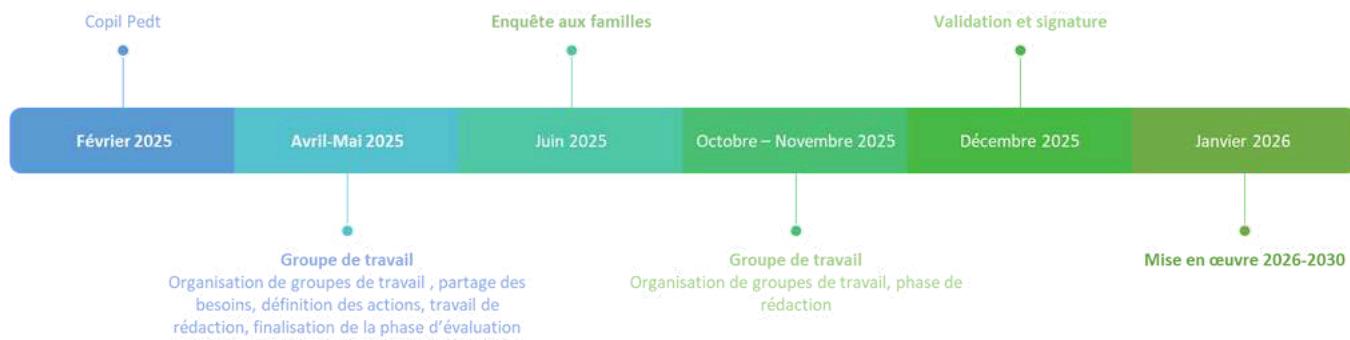
Lors de ces comités, les participants peuvent :

- Affiner les actions en lien avec les objectifs du PEDT
- Réaliser une évaluation globale des actions menées par chacun des acteurs concernés

Le recours à un comité de pilotage permet donc de :

- Construire le diagnostic partagé et définir les orientations du PEDT
- Coordonner les initiatives entre les différents acteurs éducatifs (structures, associations, familles, élus)
- Assurer le suivi, l'évaluation et les ajustements du projet dans le temps.

Le comité de pilotage pilote les groupes de travail et donne un accord de principe. Cette accord de principe est validé ou non par l'instance décisionnaire



Axes de développement et pistes d'actions

I- Les axes du pedt

AXE 1

Favoriser
l'épanouissement des
enfants et des jeunes

Accompagner les enfants et adolescents dans la construction de leur identité, de leur autonomie et de leur bien-être, tout en stimulant leur créativité, curiosité et esprit critique

AXE 2

Former des citoyens
engagés et
responsables

Encourager l'implication des jeunes dans des actions concrètes pour la société et l'environnement, tout en développant leur sens de l'éthique, de la solidarité et de la prévention des risques.

AXE 3

Favoriser la cohérence
éducative

Renforcer et créer des partenariats dynamiques entre familles, établissements, associations et acteurs locaux pour mettre en œuvre des projets collaboratifs et innovants, enrichissant l'expérience éducative de tous.

Axes de développement et quelques pistes d'actions envisagées

II- Quelques pistes d'action envisagées

À la suite de l'organisation du comité de pilotage du Projet Éducatif de Territoire (PEDT), plusieurs pistes d'action ont émergé des échanges entre les différents acteurs.

Ces pistes traduisent la volonté commune de renforcer la cohérence et la qualité des actions éducatives menées sur le territoire.

AXE 1 : Favoriser l'épanouissement des enfants et des jeunes

- Réaliser des mini séjours pendant les petites vacances en mode supra communale
- Organiser un loto alae/école
- Organiser une nuitée alae
- Exposition des photographies (médiathèque, ludothèque) des animaux de nos régions
- Connaissances des réseaux d'assainissement en participant à un passage caméra de contrôle des obstructions
- L'histoire de la photographie avec une exposition à la médiathèque en lien avec la ludothèque des difficultés de générations d'appareils photographiques
- Projets de jeunes
- Festival enfance -jeunesse

AXE 2 : Former des citoyens engagés et responsables

- Parcours civisme supra CTG
- ALAE- école : Thématique cycle de travail en commun
- Partenariat, école, Toulouse Métropole, ALAE, acteurs possibles, associations
- Informer la médiathèque des actions école - ALAE pour faire un lien avec les livres mis en avant
- Inclusion
- Réflexion autre du traitement des déchets verts et de l'eau
- Biodiversité, plantes sauvages, arbres remarquables LPO oiseaux
- Harmoniser les partenariats sur l'événement World clean up day
- Partenariat à l'école maternelle autour de la composition du goûter et de la réduction d'emballage
- Réflexion autour de l'évolution du traitement des déchets verts /l'eau

AXE 3 : Favoriser la cohérence éducative

- Parole donnée aux enfants lors de réunion de concertation afin de relayer les besoins des enfants délégués de l'ALAE
- Sans chercher à faire plus on peut veiller à maintenir la qualité et la renforcer
- Sélectionner des élèves ou une classe suivant des critères à déterminer pour une visite de l'Assemblée nationale ou du Sénat
- Le CLAS partenariat avec le collège, capter les collégiens (Annexe 4)

Organisation des partenariats

I- Professionnels et modalités



La réflexion collective menée entre les partenaires lors des comités de pilotage, des réunions de concertation, des groupes de travail de projets ou encore au sein des écoles et du village a permis de construire un discours commun autour de la gestion des enfants de 0 à 17 ans et de la relation avec les familles.

Elle a également favorisé une meilleure préparation des enfants à l'entrée à l'école et un enrichissement des actions éducatives pour mieux répondre aux besoins de tous.

Ce partenariat vivant et évolutif se nourrit des échanges entre élus, professionnels et parents, et requiert une vigilance particulière sur les temps de transition : entre la famille et l'école, entre la petite enfance et l'école, et entre les différents temps de la journée.

La coordination du PEdT permet de formaliser des modalités claires afin d'inscrire les partenariats dans la durée et d'assurer leur stabilité et leur cohérence au service du projet éducatif.

Le partenariat se concrétise à travers divers dispositifs et actions coordonnées, allant des conventions formalisées aux temps d'échanges entre acteurs du territoire.

Il prend forme au quotidien grâce à une coopération active entre la commune, les structures éducatives, les associations et les familles, autour de projets communs et d'événements partagés :

- Conventions formalisées : la commune et l'association des assistantes maternelles « la récré des ass'mat » ont signé une convention définissant les engagements réciproques, les modalités de financement, les objectifs, la durée,
- Coordination / pilotage : comités de pilotage dans le cadre du PEdT, réunions de coordination entre les services de la collectivité, les structures éducatives, les associations, les représentants des parents.
- Temps passerelles et moments d'échange : actions organisées pour faciliter la transition, visites, activités communes (crèche-école, ateliers avec les assistantes maternelles, etc.).
- Financement partagé / contribution des partenaires : la commune, les associations, parfois des financements extérieurs (subventions départementales, nationales ou associatives) entrent dans le financement des projets ou équipements. Exemple : bibliothèque avec contributions des communes partenaires.
- Événements et animations collectives : fêtes, animations culturelles, manifestations scolaires/périscolaires, journées de sensibilisation, tout cela permet de renforcer le lien entre les structures et la population



Organisation des partenariats

I- Professionnels et modalités



Le partenariat, qu'il soit mené avec les professionnels, les associations, les parents ou les élus, repose sur le travail en équipe, le partage d'idées, de pratiques et de problématiques, ainsi que les échanges de savoirs, de savoir-faire et de savoir-être. Cette dynamique collective favorise une véritable continuité éducative.

Des manifestations locales :Téléthon, Fête de la Nature, fête de fin d'année, Fête du jeu, créent des passerelles entre les temps scolaire, périscolaire et familial et contribuent à l'éveil culturel des enfants. Ces événements seront reconduits chaque année dans le cadre du PEDT.

Le renforcement des liens avec l'ensemble des acteurs de l'enfance permet de développer une concertation pertinente autour du développement de l'enfant et de ses apprentissages scolaires.

Au cœur de cette dynamique, la ludothèque de Drémil-Lafage joue un rôle central : véritable lieu de rencontre et de partage, elle rassemble petits et grands, professionnels et familles, en utilisant le jeu, support universel et indémodable, comme vecteur de lien et d'apprentissage.

La Passerelle facilite la transition d'un jeune enfant de son milieu familial vers l'école maternelle. Elle accompagne également les parents dans cette première socialisation extrafamiliale, offrant un passage sécurisé et encadré vers l'institution scolaire.

La passerelle constitue un outil précieux pour dépasser les clivages et favoriser une entrée en douceur à l'école. Ce n'est pas une solution unique, mais une des modalités possibles pour accompagner l'enfant dans sa séparation avec le milieu familial et son adaptation à l'école.

Les projets et temps passerelles sont ainsi des actions efficaces, permettant une adaptation progressive respectueuse du rythme de développement de chaque enfant.



Organisation des partenariats

II- Les jeunes s'engagent

« La jeunesse du village travaille en collaboration avec la collectivité pour la mise en place d'activités et de projets. Ce partenariat vise à favoriser l'épanouissement des jeunes, à encourager leur engagement citoyen et à contribuer au développement de la vie locale.

Grâce à cette collaboration, les jeunes peuvent proposer des initiatives, participer à des ateliers, des événements culturels ou sportifs, et bénéficier d'un accompagnement pour réaliser leurs projets.

La collectivité, de son côté, soutient ces actions en apportant des ressources, un encadrement et une coordination, afin que chaque projet ait un impact positif sur la communauté.

PROJET PASSERELLE CM2- OXY' JEUNES

Rappel des objectifs	<p>Accompagner les CM2 vers l'autonomie.</p> <ul style="list-style-type: none">• Inciter les CM2 à se responsabiliser en tant qu'individu et à être force de propositions.• Permettre aux CM2 d'évoluer dans un environnement adapté à leurs besoins dans des espaces de vie en autonomie.• Développer l'organisation personnelle et la gestion du temps.• Favoriser la réflexion critique et la prise de décision. <p>Construire une relation de confiance durable dans le temps.</p> <ul style="list-style-type: none">• Proposer des projets et activités valorisants pour les CM2.• Favoriser le lien intergénérationnel entre les CM2 et les collégiens.• Encourager l'auto-évaluation et la prise de recul sur ses apprentissages.• Développer la communication et la collaboration en groupe.• Favoriser l'autonomie émotionnelle et sociale.• Renforcer la confiance en soi.
Description de l'action	<ol style="list-style-type: none">1. Activités pédagogiques encadrées et libres : projets communs entre les CM2 et les collégiens<ul style="list-style-type: none">➔ Ateliers scientifiques / projets artistiques / visites culturelles.➔ Activités sportives, jeux coopératifs, en opposition, des tournois, etc...➔ Activités manuelles et créatives : Objets de décoration, peinture, création de jeux en bois, etc...➔ Activités autour du jeu de société adaptés à leur âge et en partenariat avec la ludothèque➔ Activité bibliothèque (mise à disposition de livres, BD, magazines jeunesse, etc...)2. Accueil permettant de proposer des temps de parole pour les enfants afin qu'ils puissent exprimer leurs préoccupations, leurs attentes, et leurs craintes. Qu'ils puissent se retrouver dans un espace encadré et sécurisé leur permettant de construire des relations, et de comprendre ce qu'est une structure jeunesse.
Points positifs/difficultés	Perspectives
Une fréquentation en hausse durant les mercredis ainsi que les périodes de vacances scolaires.	Poursuivre le travail de communication. Poursuivre le travail avec le collège en partenariat avec l'ALAC de Quint Fontsegrives. Organiser des rencontres école-collège

Organisation des partenariats

II- Les jeunes s'engagent

LES CHANTIERS JEUNES

Rappel des objectifs	<ul style="list-style-type: none">• Travailler sur la participation des jeunes et leur implication dans la vie locale.• Mobiliser des partenariats locaux autour de la jeunesse.• Créer du lien entre les jeunes et leur environnement.	
Description de l'action	<p>Les chantiers jeunes permettent aux jeunes de s'investir sur des actions éducatives, collectives, soit d'utilité sociale, soit leur permettant de s'impliquer dans l'embellissement de la commune.... En contrepartie de leur implication, les jeunes participants bénéficient d'une bourse loisirs; leur facilitant ainsi la participation à des activités de loisirs ou à un projet collectif...</p> <p>Le chantier des vacances d'automne a permis de travailler sur un jeu vidéo et une affiche de prévention des réseaux sociaux afin d'aborder le bon usage du numérique, les enjeux et les risques. Il a permis de toucher 10 jeunes différents</p> <p>Le chantier des vacances de printemps a permis de se consacrer à un travail de construction d'un jardin mobile de sensibilisation à l'environnement et du jardinage, les participants ont eu l'occasion de construire une grande, jardinière mobile. Et ainsi, d'y faire des plantations et de s'en occuper chaque mercredi et vacances scolaires. Des Quiz et autres ateliers ont été organisés afin de sonder leur connaissance sur le sujet et d'en faire tout une sensibilisation.</p> 	  
	Points positifs/difficultés	Perspectives
	<p>Les chantiers jeunes suscitent l'intérêt des jeunes et restent des supports éducatifs extrêmement intéressants.</p>	<p>Proposer un chantier pour chaque période de vacances scolaires.</p> <p>Diversifier les contenus, et réfléchir à leur aspect valorisant pour les jeunes : mise en œuvre d'une technique particulière, utilisation d'un outillage spécifique ...</p>

LES PROJETS LIÉS À LA CTG SUPRA-COMMUNALE

Rappel des objectifs	<ul style="list-style-type: none">• Travailler sur la participation des jeunes et leur implication dans la vie locale.• Mobiliser des partenariats locaux autour de la jeunesse.• Créer du lien entre les jeunes et leur environnement.	  
Description de l'action	<p>La démarche de partenariat avec les structures jeunesse d'Aigrefeuille, de Flourens et de Quint-Fonsegrives, a permis de structurer un travail d'échange de pratique et d'harmonisation de l'offre éducative sur le territoire. Les rencontres régulières entre professionnels ont permis de faire émerger des projets menés à plusieurs structures, et permettre aux jeunes des quatre communes de se rencontrer sur des temps de loisirs éducatifs et conviviaux :</p> <p>• Laïcité 2.0 : les jeunes des quatre structures ont pu participer à un escape game en réalité virtuelle. Ce jeu de coopération, animé avec l'appui technique du service projet innovant de LE&C Grand Sud a été un réel temps de coopération. Progressivement et de manière ludique, il a permis d'amener le groupe à participer à un débat sur la charte de la laïcité à l'école.</p> <p>• Séjour Ski mutualisé : A SAINT LARY, le séjour organisé par Quint Fonsegrives. Cette année seulement 2 jeunes de Drémil-Lafage y ont participé</p> <p>• Des soirées et activités mutualisées : Soirée loup garou, soirée Bootcamp... Les soirées mutualisées sont organisées par chaque commune. Elles regroupent les jeunes de toutes les structures afin de partager un moment d'échanges et de convivialité autour d'activités proposées.</p> 	
	Points positifs/difficultés	Perspectives
	<p>Bonne dynamique de mutualisation et d'échange de pratique.</p> <p>Difficulté à fédérer des jeunes sur le séjour mutualisé.</p>	<p>Poursuite de la coopération entre structures de la CTG Supra-communale.</p> <p>Finalisation de la convention d'organisation des séjours mutualisés et de la charte d'organisation des activités supra-communales.</p>

La démarche d'évaluation

I- Les étapes de la démarche d'évaluation

La démarche d'évaluation du Projet Éducatif de Territoire (PEDT) a été menée de manière collaborative, en mobilisant l'ensemble des acteurs du territoire. Elle s'est structurée autour du comité de pilotage, des comités techniques et des groupes de travail thématiques, permettant d'analyser de manière approfondie les dispositifs existants et de proposer des pistes d'amélioration adaptées aux besoins locaux.

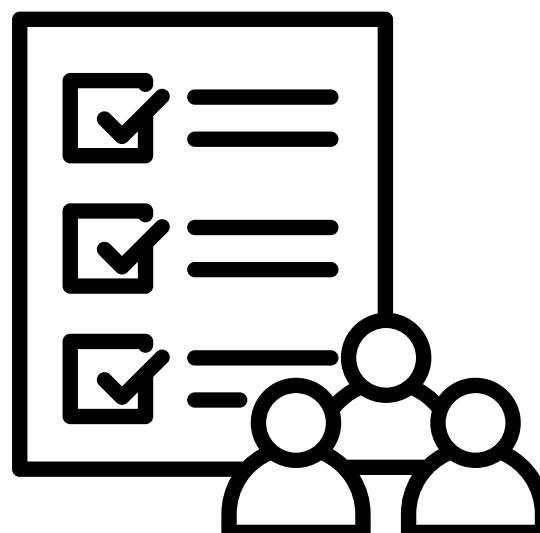
Le processus a débuté par un diagnostic approfondi, réalisé à la fois à l'échelle supra-communale et spécifique à la commune de Drémil-Lafage. Ce diagnostic comprenait plusieurs volets :

- Analyse quantitative : réalisée par les cabinets Strater et Ithéa dans le cadre de la Convention Territoriale Globale (CTG) avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de la Haute-Garonne, pour le PEDT 2022-2025.
- Enquête qualitative : incluant des questionnaires adressés aux familles, des entretiens avec des personnes ressources du territoire, et des ateliers de diagnostic réunissant les écoles, les services municipaux, les associations et les élus.
- Focus group jeunesse : visant à recueillir directement les perceptions et attentes des jeunes du territoire, afin de mieux adapter les actions aux réalités vécues.

Cette phase a permis de recueillir une vision complète des besoins et attentes des acteurs, de mettre en évidence les points de tension et d'analyser la fluidité du parcours éducatif des enfants et adolescents, de 0 à 17 ans.

L'implication des acteurs locaux à chaque étape qu'il s'agisse de la collecte des données, des ateliers de réflexion ou de la validation des analyses a garanti la pertinence et l'appropriation des résultats. Elle a également permis de renforcer la cohésion entre les différents partenaires, de favoriser un partage des pratiques et d'identifier des actions concrètes pour améliorer la continuité éducative sur le territoire.

Ainsi, l'évaluation du PEDT ne se limite pas à un bilan administratif : elle constitue un véritable outil de pilotage et de co-construction, permettant de mieux répondre aux besoins des enfants et des familles, tout en consolidant le réseau d'acteurs éducatifs de Drémil-Lafage.



Articulation avec la CTG

I- L'articulation avec la CTG

Une convention a été signée et à pris effet le 01/09/2025 dans l'objectif de prolonger le PEDT, afin d'assurer son harmonisation avec la convention territoriale globale.

- Une démarche unique sur le territoire impliquant 4 communes: Drémil-Lafage, Quint-Fonsegrives, Flourens et Aigrefeuille
- Un diagnostic partagé
- Des ateliers de travail regroupant les acteurs du territoire.

L'évaluation de la mise en oeuvre du PEDT s'est beaucoup fait à travers la démarche de diagnostic CTG.

En interne, des évaluations quantitatives et qualitatives, menées de façon régulière au cours de réunions de cadrage et de présentation de bilans d'activités LE&C Grand Sud.

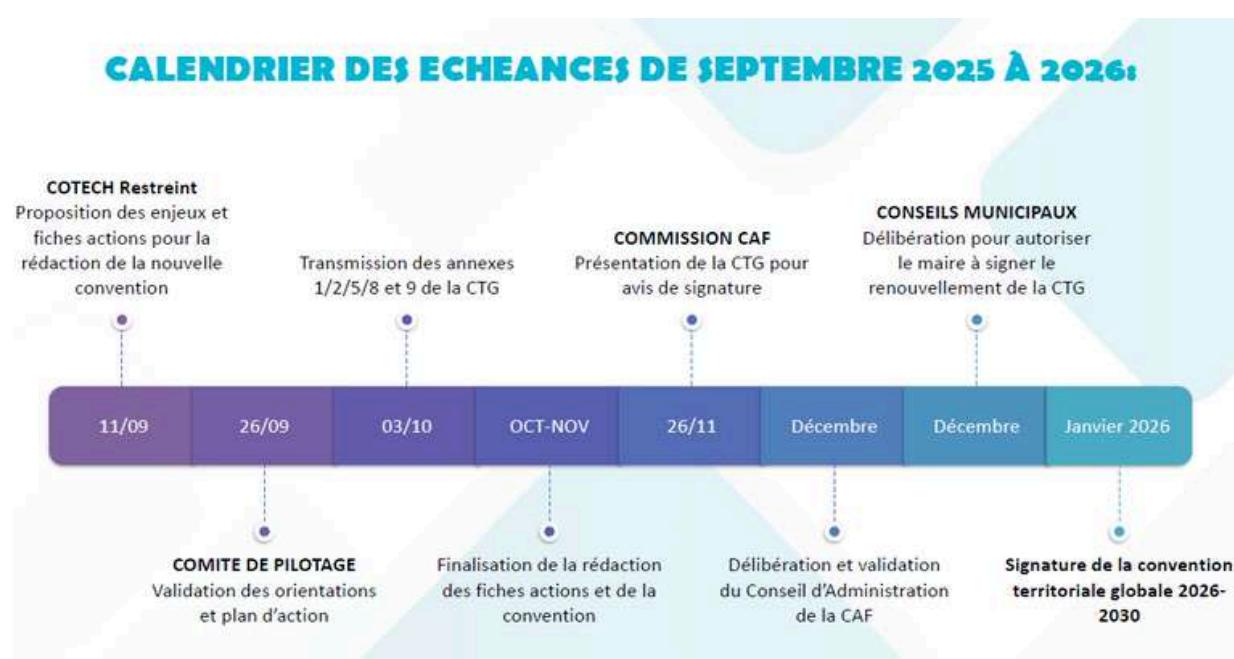
Phase 1 : Diagnostic du territoire sur le plan supra communal mais aussi à l'échelle de Drémil-Lafage

Phase 2 : Enquête de terrain avec des ateliers regroupant les acteurs du territoire (diagnostic et piste d'action partagés)

Phase 3 : Élaboration du plan d'orientation et des axes de travail de la CTG et mise en lien avec les axes du PEDT

Phase 4 : Ecriture du PEDT 2026 – 2030

II- Les grandes étapes de la démarche CTG



Modalité et suivi d'évaluation de la CTG communale et supra-communale

I- Modalité d'évaluation de la CTG communale et supra-communale

Création d'un comité de suivi et d'évaluation

1 X AN

Objectifs:

- Une évaluation des actions au fur et à mesure de l'avancée de la mise en œuvre de la CTG, avec les indicateurs renseignés dans chaque fiche action.
- Cette évaluation en continue permet d'adapter le contenu de la CTG au enjeux et problématiques du territoire
- Une évaluation finale lors de la dernière année avec pour finalités :
 - De mesurer l'impact de la CTG comme effet levier dans la politique d'action sociale du territoire.
 - D'identifier en quoi les résultats correspondent-ils aux objectifs fixés, en quoi ils sont à la hauteur des moyens mis en œuvre et en quoi ils ont été obtenus par la mise en place des actions identifiées.
 - D'identifier les freins et obstacles rencontrés.
 - De mesurer en quoi la gouvernance a permis la mise en œuvre et le suivi effectif des objectifs et des actions.
 - De réaliser des préconisations utiles au renouvellement de la CTG. [10](#)

Modalité et suivi d'évaluation de la CTG communale et supra-communale

II- Evaluation de la CTG communale

ÉVALUATION DE LA CTG 2021-2025 DE LA COMMUNE DE DRÉMIL-LAFAGE					
CTG Drémil-Lafage 2021-2025					
ORIENTATION 2 : Garantir un accès aux droits pour tous et un accompagnement des plus vulnérables					
Objectifs stratégiques	Numéro	Action	Realisée		Non réalisée Reportée/Annulée
			À clôturer	À reconduire	
2.2. L'accompagnement du vieillissement de la population	2.2.4	Recenser et maintenir un lien avec les personnes vulnérables, notamment les personnes âgées			
	2.2.5	Développer des actions visant à encourager les personnes à maintenir une vie sociale			
	2.2.6	Mettre en place un service de portage de livre, de courses, de médicaments...			
	2.2.7	Proposer des activités loisirs dédiées aux seniors			
	2.2.8	Favoriser l'accès des personnes âgées isolées ou fragiles aux résidences aînées			
Objectifs stratégiques	Numéro	Action	Realisée	Non réalisée Reportée/Annulée	
2.3. La prévention des phénomènes de précarisation et d'exclusion	2.3.5	Structurer un parcours handicap	À clôturer	À reconduire	

III- Enjeux de la CTG supra-communale

- ENJEUX CTG SUPRA COMMUNALE 2026-2030**
- ORIENTATION 1 : Proposer un parcours fluide et de qualité aux familles, aux enfants et aux jeunes**
- 1.1 La création d'un parcours d'information et d'orientation sur l'offre d'accueil petite enfance du territoire (SPPE) afin de répondre aux besoins des familles
- 1.2 Le maintien, l'harmonisation et l'évolution d'une offre de proximité des services enfance
- 1.3 Le déploiement d'une offre jeunesse adaptée aux besoins du public
- 1.4 Le renforcement, la coordination et la mobilisation de nouveaux partenaires en vue d'actions de soutien à la parentalité au plus près des besoins des familles
- ORIENTATION 2 : Garantir un accès aux droits pour tous et un accompagnement des plus vulnérables**
- 2.1 La poursuite de l'accompagnement de tous les publics pour garantir un accès aux droits et faciliter l'accès aux services
- 2.2 La mise en place d'une démarche inclusive pour tous les publics en situation de handicap sur le territoire supra communal
- ORIENTATION 3 : Renforcer le lien social et l'animation territoriale**
- 3.1 Le développement de l'animation territoriale pour accompagner la création de lien social en valorisant la vie associative, le bénévolat, et la solidarité entre les habitants tout en harmonisant la programmation des événements
- 3.2 L'évolution de la mobilisation des habitants dans le projet social de territoire de la CTG
- ORIENTATION 4 : Organiser la coordination supra communale de la CTG**
- 4.1 La poursuite de la mise en réseau et l'implication des techniciens locaux par orientation tout en améliorant le schéma de gouvernance et l'intégration de nouveaux partenaires
- 4.2 L'animation du réseau de partenaires en favorisant, fluidifiant et structurant la communication intercommunale et entre les différents acteurs sociaux/politique et éducatif

Annexes

Annexe 1 :compte rendu copil PEDT

Compte rendu	
Mardi 4 Février 2025	Bilan copil PEDT
18h45	



Membres Présents :

Mme le Maire RUSSO, Mr ROCACHER (Adjoint, Président de la commission enfance-jeunesse), **Mme DEBOLLARDIERE** (Adjointe aux affaires scolaires, écoles et cantines), **Mme FORTEA** (Conseillère technique CAF 31), **Mr GALLET (DGS)**, **Mme LAFITTE** (Directrice école maternelle), **Mr GEREZ** (Directeur école élémentaire), **Mr BONARDI** (Adjoint, délégué aux loisirs et à la culture), **Mme SZYMBORSKI, Mme GALLET** (Vie associative et animation), **Mme DELIGNY** (Responsable de la médiathèque), **Mr EL BASRI (APE)**, **Mme DOMERGUE** (Parent d'élève) **Mr MOUNIE** ADT LE&C Grand Sud), **Mr HUBERT** (Chargé de mission enfance LE&C Grand Sud), **Mme BENEZET** (Directrice de la ludothèque), **Mme LIGNOT** (Chargée de coopération territoriale), **Mme RICO** (Directrice de l'ALAE Maternelle), **Mme HERMANN** (Directrice de l'ALAE élémentaire) **Mr GAHERY** (Référent CLAS) et **Mme LESTRADE** (Coordinatrice PEDT).

Membres Excusés :

Mr VIDAL (Direction enfance-familles, Direction adjointe jeunesse CD31), **Mme CHARLES** (Inspectrice de l'Education Nationale), **Mme MAILLARD** (Directrice de la crèche l'île aux enfants), **Mr POTIER** (crèche l'île aux enfants), **Mme DUFOUR** (Présidente de la crèré des Ass'Mat), **Mme CIVIL** (Association Aquihora), **Mr LESTRADE** (Président du tennis club drémilois).

Axe 1 : Favoriser l'épanouissement des enfants et des jeunes		
	Actions:	Leviers:
1	Dispositif CLAS	Intelligence collective partenariat éducation, meilleure communication, modification du fonctionnement pour mieux respecter le rythme des enfants
2	« A tout lire » 4 communes et les écoles y participent.	Participation des écoles, action pérenne 13ans en existence
3	Passerelle CM2- Oxy-jeunes- collège	Autorisations parentales
4	Jeu libre à la ludothèque	Compétences de l'acteur
5	Séjour ALSH ou Jeunesse	CTG, équipe
6	Sortie grande section maternelle séjour découverte une nuitée	Enthousiasme équipe, engagement famille
7	Festivités ALAE maternel et école	Communication et organisation
8	Photographie crèche	Partenariat crèche et assistantes maternelles (2009)
9	Ferme nomade de Damiatte : Crèche et Ass'mat	Maintien du tennis, Découverte du tir à l'arc ...
10	NAP	Coût
11	Crèche sortie fin d'année ferme pédagogique Rieumes	
12	Sensibilisation aux réseaux, Crération d'un jeu vidéo	Intervenant, VVV
13	Marché de Noël	Volonté des acteurs
14	Relancer la semaine sans écrans	
15	Kermesse école maternelle-alae et spectacle école maternelle	
16	Intervention artiste danse	
17	Crèche Alae maternelle temps nap	Organisation bien en avance

Perspectives:

- Réaliser des mini-séjours pendant les petites vacances en mode supra-communale
- Organiser un loto alae/école
- Organiser une nuitée alae
- Exposition des photographies (médiathèque, ludothèque) des animaux de nos régions
- Connaissances des réseaux d'assainissement en participant à un passage caméra de contrôle des obstructions
- L'histoire de la photographie avec une exposition à la médiathèque en lien avec la ludothèque des difficultés de générations d'appareils photographiques
- Projets de jeunes
- Festival enfance -jeunesse

Annexes

Axe 2 : Développer les actions de citoyenneté, d'éco-citoyenneté et de prévention			
	Actions:	Leviers:	Freins:
1	Participation des délégués CM2 aux commissions cantine	Autorisations parentales	
2	Association famine classe de CM1	Implication individuelle de l'acteur actrice	
3	Élection des échos délégués de alae		
4	Chantier VVV : customisation poubelle banc fresque à l'aide de Graf	Partenariat mobilisable au sein de la commission culture Toulouse Métropole	financement porteur de projet
5	Recyclage papier (bac jaune) organisation et suivi de la classe ou ALAE jusqu'au bout	Lieu commun	
6	« Les Incorruptibles » deux classes + ALAE	Gratuité	
7	Projet ludothèque alae maternelle malle récup		
8	Permis internet CM2	Un professionnel de la gendarmerie gratuité	
9	Dispositif Ulis inclusion	Partenariat école à la médiathèque à construire	
10	Prix littérature « A tout lire » 13e année		Rassembler et intéresser l'ensemble des classes de primaire
11	SCIC : ALAE + Mairie - Tri à la cantine	Atelier compostage proposé par Toulouse Métropole	
12	Mai 2024, Escape Game réalisé pour les CM1 CM2 sur le temps scolaire et périscolaire :Thème déchets traitement recyclage	Subvention possible pour LE&C Grand Sud	Financement pour l'école

Perspectives:

- Parcours civisme supra CTG
- ALAE- école : Thématique cycle de travail en commun
- Partenariat, école, Toulouse Métropole, ALAE, acteurs possibles, associations
- Informer la médiathèque des actions école - ALAE pour faire un lien avec les livres mis en avant
- Inclusion
- Réflexion autre du traitement des déchets verts et de l'eau
- Biodiversité, plantes sauvages, arbres remarquables LPO oiseaux
- Harmoniser les partenariats sur l'événement World clean up day
- Partenariat à l'école maternelle autour de la composition du goûter et de la réduction d'emballage
- Réflexion autour de l'évolution du traitement des déchets verts /l'eau

Axe 3 : Renforcer le partenariat éducatif			
	Actions:	Leviers:	Freins:
1	Carnaval 2025	Investissement de nombreux acteurs et leur volonté d'engagement (école de musique, école maternelle, ALSH, enseignants, ludothèque, collectivité, comité des fêtes, APE, crèche, assistantes maternelles, service technique...)	Peu d'associations extérieures au service enfance, Horaires ALAE (fermeture)
2	Natur'en jeu	Soutien de la collectivité, implication de la ludothèque, des services LE&C Grand Sud, des écoles et l'APE.	Dynamiser l'action, se renouveler
3	Accueil régulier des différents acteurs à la ludothèque, les actions Reaap	Le territoire	
4	Temps d'activités mutualisés les mercredis après-midi mode supra-communal	CTG	Coûts des transports
5	Les passerelles petit enfance en France enfant jeunesse	Accueil de toutes les futures petites sections enfants et familles	Besoin d'une vision partagée : Comment le faire ? Besoin d'accompagnement spécifique, créneaux multipliés, plus de temps de préparation à prendre en compte
6	Séjour et journée ski mutualisés	CTG	
7	Ecole ludothèque médiathèque crèche la récré des Ass'mat, ALAE, APE, Aquilhora, Foyer rural, la CAF, les mains de Mathilde	Echange, temps de concertation, communication favoriser entre les acteurs, partenariat soutenu par la mairie commission petit enfance enfant jeunesse	
8	Les partenariats éducatifs réguliers et pérennes	Le territoire	

Perspectives:

- Parole donnée aux enfants lors de réunion de concertation afin de relayer les besoins des enfants délégués de l'ALAE
- Sans chercher à faire plus on peut veiller à maintenir la qualité et la renforcer
- Sélectionner des élèves ou une classe suivant des critères à déterminer pour une visite de l'Assemblée nationale ou du Sénat
- Le CLAS partenariat avec le collège, capter les collégiens

Annexes

Annexe 2: méthode de travail

Dans le cadre du copil PEDT, deux ateliers thématiques ont été mis en place afin de favoriser une dynamique participative et une réflexion collective autour des besoins éducatifs du territoire.

Chaque atelier a réuni des représentants de la commune, des équipes pédagogiques, des structures périscolaires, des associations et des parents d'élèves, dans un esprit d'échange et de co-construction.

Le travail s'est articulé en trois étapes :

1. Recueil et analyse des pratiques existantes : présentation des actions menées, identification des réussites et des points à améliorer.
2. Mise en commun et échanges : discussions collectives sur les freins rencontrés et les leviers d'action possibles.
3. Projection et plan d'action : définition de nouvelles pistes et priorités pour les années à venir

Atelier 1 : Si je te dis... tu me dis?

1-Notez les actions réalisées ou en cours de réalisation en fonction de l' Axe concernant votre table. (20min)

2-Notez également les freins les leviers rencontrés et/ou utilisés pour ces actions.(10min)

3-Envisagez les perspectives des actions à poursuivre différemment où à mener pour 2025-2026(10min)



Axe 1:
Favoriser
l'épanouissement
des enfants et des
jeunes

Axe 2 :
Développer les
actions de
citoyenneté, d'éco-
citoyenneté et de
prévention

Axe 3 :
Renforcer le
partenariat éducatif

Atelier 2 : Un tour des tables ?

Veuillez faire la même chose que l'atelier 1 mais sur les autres table.



Axe 1:
Favoriser
l'épanouissement
des enfants et des
jeunes

Axe 2 :
Développer les
actions de
citoyenneté, d'éco-
citoyenneté et de
prévention

Axe 3 :
Renforcer le
partenariat éducatif

Restitution des ateliers

Qu'est ce qui est le plus ressorti au sein des discussions à chaque table pour les perspectives 2025-2026 ?



Axe 1:
Favoriser
l'épanouissement
des enfants et des
jeunes

Axe 2 :
Développer les
actions de
citoyenneté, d'éco-
citoyenneté et de
prévention

Axe 3 :
Renforcer le
partenariat éducatif



Annexes

Annexe 3: Dispositif CLAS

Le CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) est un dispositif national mis en place par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF). Il vise à accompagner les enfants et leurs familles dans la réussite scolaire, en dehors du temps de classe, à travers des actions éducatives, culturelles et citoyennes.

Objectifs du CLAS:

- Soutenir les enfants dans leur parcours scolaire, en favorisant leur autonomie et leur confiance en eux ;
- Accompagner les familles dans le suivi de la scolarité, en renforçant le dialogue entre parents, école et partenaires éducatifs ;
- Favoriser l'ouverture culturelle et sociale à travers des activités diversifiées (sorties, ateliers, projets collectifs...).

Suite à la réflexion sur le rythme et la journée de l'enfant, en lien avec les retours faits par les familles des bénéficiaires du dispositif CLAS, nous avons fait le choix, en accord avec la collectivité, de modifier l'action CLAS de la manière suivante :

Modification du lieu

Salle rêve, à l'école André Duperrin

Modification des horaires d'intervention

Lundis et jeudis de 16h30 à 18h0 /

CLAS Élémentaire et Collège

Accueil familles 18h00-18h30

Cette modification a permis une réelle prise en compte du rythme de l'enfant et des familles. Le temps de trajet étant supprimé, la séance termine plus tôt, et laisse la place à un réel accueil des familles. Ce temps facilite l'échange avec les familles, la valorisation des réussites des enfants, la transmission de ressources éventuelles pour le relais de l'accompagnement par les familles.

Les séances ont démarré le 4 novembre 2024. La date prévisionnelle de fin est fixée au 19 juin 2025.

Cette modification a permis d'avoir un groupe complet. Il est composé de 11 enfants : 1 Ce2, 1 Cm1 et 9 Cm2

2026-2030

Ville de Drémil-Lafage

